



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 août 2012
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 28 août 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Cette semaine, les écoliers israéliens ont fait leur rentrée dans l'ambiance par trop familière des sirènes et des explosions : depuis Gaza des terroristes ont encore tiré six roquettes sur leurs quartiers.

Pendant que les enfants d'Israël cherchaient refuge dans des abris antiaériens, l'ONU publiait un nouveau rapport partisan sur Gaza. De toute évidence, le vacarme des roquettes qui pleuvent sur la région n'est pas arrivé jusqu'aux oreilles des organismes des Nations Unies chargés de rendre compte de la situation. De fait, ceux-ci se sont opportunément abstenus de mentionner que le Hamas s'était sauvagement emparé de Gaza et s'en prenait délibérément aux civils israéliens en les soumettant à des tirs de roquettes incessants. Même un groupe de chercheurs basés sur la lune aurait pu produire un document plus objectif et moins entaché d'erreurs.

La vérité pure et simple est que c'est le Hamas qui est responsable des souffrances à Gaza et entrave la paix et la prospérité dans notre région. Il est grand temps que le Conseil de sécurité et tous les autres organes des Nations Unies condamnent haut et fort la violence que lui et les autres groupes terroristes qui sévissent à Gaza ne cessent de faire subir aux enfants de la région, qu'ils soient israéliens ou palestiniens.

Israël compte sur le Conseil de sécurité et sur tous les membres de la communauté internationale qui sont conscients de leurs responsabilités pour condamner sans plus tarder cette campagne de terreur. Combien de roquettes doivent encore s'abattre sur les enfants d'Israël avant que le Conseil ne sorte de son silence?

Israël tient l'organisation terroriste Hamas pour entièrement responsable des attaques lancées depuis Gaza. Il continuera d'exercer son droit de légitime défense et de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour protéger ses citoyens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron Prosor

